



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 100933

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les élèves de 3ème dans leurs recherches de stage d'observation, notamment au sein de l'éducation nationale. Les élèves de 3ème ont l'obligation d'effectuer un stage d'observation afin qu'ils puissent mieux appréhender le monde du travail et surtout se faire une idée des choix professionnels qu'ils vont devoir faire. Pour la majorité d'entre eux, c'est la première fois qu'ils découvrent le milieu professionnel. De ces stages peuvent déboucher des vocations. Cette recherche de stage s'apparente dans beaucoup des situations à un véritable parcours du combattant pour les élèves et leur famille. Les entreprises se montrent en effet parfois frileuses pour accueillir ces jeunes. Le plus choquant est lorsque l'élève ambitionne de devenir professeur des écoles et que des services académiques, notamment dans le Puy-de-Dôme, refusent sans donner de motifs, sans même faire référence à une éventuelle directive nationale ne permettant pas ce type de convention. Une telle décision est d'autant plus incomprise que c'est l'éducation nationale qui impose ce stage et en refuse l'accès dans ses propres structures, participant ainsi à la démotivation des élèves. Il lui demande de permettre aux services de l'éducation nationale de conventionner avec des élèves désireux d'intégrer les services de l'enseignement afin de ne pas stopper les vocations naissantes.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100933

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9726

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)